

## DEMANDE D'AIDE EXTRA LEGALE FRAIS DE TRANSPORT ET HEBERGEMENT CURE THERMALE

*(demande à adresser à la MSA Sud Champagne avant le départ en cure)*

**Conditions d'attribution cumulatives :**

- Être assuré maladie à la MSA Sud Champagne
- Ne pas ouvrir droit à une affection de longue durée (ALD)
- Remplir les conditions de ressources fixées par arrêté ministériel  
(*personne seule : 14 664.38 €, couple : 21 996.37 € + 7 332.19 € par personne à charge*)
- Ne pas avoir déjà bénéficié de trois financements

**Avant le départ en cure**, cet imprimé doit être complété et retourné à l'adresse suivante :

**Par courrier :** MSA Sud Champagne – Service ASS  
1 Avenue Maréchal Joffre  
10000 TROYES

ou

**Depuis votre Espace privé sur le site internet MSA :**

**Rubriques :** Contacts & échanges / Envoyer un document  
*Indiquez dans votre message : « Demande d'aide ASS »*

<b>DEMANDEUR</b>	<p><b>Numéro de sécurité sociale :</b>  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ </p> <p><b>Nom :</b> _____</p> <p><b>Prénoms :</b> _____</p> <p><b>Adresse :</b> _____</p> <p><b>Code Postal :</b>  _ _ _ _ _       <b>Ville :</b> _____</p> <p><b>Téléphone :</b>  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ </p> <p><b>Date et lieu de la cure :</b> _____</p>
------------------	--

La MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L.114-9 du Code de la Sécurité Sociale – Article L.851-2 du Code de la Construction et de l'habitation). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude, de fausse déclaration, de manquement aux obligations déclaratives, d'inexactitude ou de caractère incomplet des informations recueillies (Article L.583-3 du Code de la Sécurité Sociale – Article L.852-1 du Code de la Construction et de l'habitation – sans préjudice des sanctions pénales encourues).

Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole – 19, rue de PARIS 93000 Bobigny, qui a désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre caisse de MSA de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la CCMSA. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L.311-3-1 et du chapitre 1er du titre 1er du livre IV du code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.

Signature du demandeur

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

<b>PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT</b>	Imprimé de demande complété et signé
	Dernier avis d'imposition ou de non imposition